

Consultation sur la Stratégie Régionale d'Actions Logistiques (SRAL) Position de la CCI Bretagne

Préambule

La SRAL est positionnée comme un outil stratégique de compétitivité de l'économie bretonne, face à sa position géographique, à l'augmentation des coûts de transport (dont la taxe poids-lourds), aux enjeux environnementaux (émission de gaz à effet de serre) et au développement à l'échelle européenne d'infrastructures sur un axe nord-sud ignorant l'ouest de la France.

La CCI Bretagne se félicite d'être associée à ce projet et est en phase avec la méthode engagée à ce jour. La logistique est un domaine dans lequel les CCI se sont investies très tôt, compte tenu des enjeux forts qu'elles ont identifiés en termes de compétitivité des entreprises régionales.

La CCI Bretagne souhaite formuler quelques propositions complémentaires au document initial.

Propositions complémentaires

Concernant l'action clé 1 « plan de soutien au développement de nouvelles offres de transport multimodal », les CCI se félicitent des actions prévues en faveur de la création de nouvelles lignes ferroviaires et maritimes. Elles rappellent tout l'intérêt de valoriser et favoriser le report modal.

Concernant l'action MOD4 : « conditions de la pérennisation des activités de collecte/distribution ferroviaire en intra Bretagne », les CCI préconisent la création d'un OPF régional reprenant les services de « wagons isolés » et faisant des regroupements pour la constitution de convois massifiés sur grandes distances.

Concernant l'action clé 2 « accompagnement de la transformation de la supply chain des entreprises », les CCI soulignent l'amélioration des compétences logistiques des entreprises, en encourageant la mutualisation, l'intervention de conseils, la formation et la sensibilisation auprès des PME et TPE.

Les CCI souhaitent s'investir dans l'assistance aux entreprises sur les démarches de mutualisation. L'expertise des CCI et leurs connaissances du tissu entrepreneurial peuvent

être mises à contribution pour cette action. Il est préconisé que l'action ENT1 « assistance aux entreprises sur les démarches de mutualisation » intervienne après l'action ENT2 « accompagnement des PME/TPE de production dans l'évolution de leurs compétences en supply chain ». En effet, certaines PME doivent améliorer en amont leur organisation logistique, connaître et maîtriser leurs flux d'expéditions avant de pouvoir mutualiser leurs transports.

Les CCI, par leurs réseaux de formation participent à la montée en compétences des entreprises et développent des cursus spécialisés venant en appui aux entreprises sur ces questions de logistique.

Concernant l'existence d'un déficit de communication sur l'offre de service logistique globale en Bretagne, il semble important que les actions de sensibilisation et de communication soient rapprochées pour en optimiser leur efficacité.

Les CCI rappellent l'importance des Systèmes d'Informations des entreprises notamment pour l'étude des besoins ou pour l'amélioration du flux d'informations. La création d'une assistance aux entreprises pour la modernisation de leurs Systèmes d'Informations permettrait de faciliter l'échange de données entre partenaires de la supply Chain. C'est une nouvelle action que les CCI souhaitent proposer et porter auprès des PME.

Concernant l'action clé 3 « structurer la logistique sur le territoire », les CCI souhaitent que l'ensemble des ports de commerce bretons soit pris en compte.

De plus, l'accessibilité routière et ferroviaire des ports est un sujet de préoccupation dans le développement de leur trafic, et dans les sites retenus : les ports autres que régionaux développent des trafics avec leurs hinterlands qui doivent être confrontés par des investissements et de meilleures accessibilités.

En annexe, vous trouverez le tableau résumant l'ordre des priorités d'actions que préconisent les CCI.

Priorités rang 1 fin 2013 - mi 2014		
Actions	Porteur pressenti	Partenaires impliqués
Action ENT 3 : accompagnement des PME/TPE de transport dans l'évolution de leurs performances	CCI/ Fédérations transport	
Action ENT2: accompagnement des PME de production dans l'évolution de leurs compétences en supply chain	CCI/ Syndicats professionnels-branches	
Action ENT 1 : Phase 1 questionnaire transport-mutualisation	CCI/ Syndicats professionnels-branches	
Nouvelle proposition: Action ENT 7 accompagnement des PME de production pour la modernisation de leurs Systèmes d'Informations	CCI/ Groupe experts SI	
Nouvelle proposition: Action ENT 8 Poursuivre les actions menées en termes de logistique urbaine	CCI	